



REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

**FIBRE OPTIQUE**



Jeudi 9 avril 2015

N° 4

La fibre optique venant de Bois-L'Evêque est arrivée jusqu'au répartiteur (au stop de la rue des Tilleuls du lotissement communal) ; les lignes existantes des habitants du bourg de Servaville vont être reprises sur celui-ci dans les 15 premiers jours d'avril. Cela améliorera de façon conséquente le débit A.D.S.L. de chacun (mais la fibre optique ne desservira pas chaque habitation) entre 20 et 50 méga en fonction de la distance au répartiteur.

Pour les habitants de la Hémaudière également concernés, le câble desservant toutes les habitations (tél. internet) est raccordé au nouveau répartiteur améliorant de façon importante le débit A.D.S.L pour chacun de (15 à 20 mégas).

Pour les habitants de Salmonville, ils ne sont pas concernés pour l'instant par ces travaux puisque Salmonville est desservi par le répartiteur de Blainville-Crevon.

Afin de faciliter les échanges entre Orange et les habitants de Servaville, une inauguration symbolique de l'arrivée de la fibre optique est organisée le :

**JEUDI 16 AVRIL 2015**  
**A 18 HEURES RUE DES TILLEULS**  
**en présence de :**  
**Mme Hélène BROHY et de**  
**Mr Patrick CHAUVET,**  
**(Conseillers Généraux nouvellement élus).**  
**Et, à 18H30 A LA SALLE POLYVALENTE.**

Les services commerciaux d'Orange seront présents afin de rencontrer tous les habitants qui souhaitent avoir des renseignements sur tous les types de contrats possibles avec ce nouvel équipement.

Tous les servavillais et servavillaises sont cordialement invités à participer à cette manifestation.

Un verre de l'amitié clôturera cette inauguration.

**COMMEMORATION DE L'ARMISTICE**

**Le Vendredi 8 Mai 2015**  
**A 11h30**

Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, avec la participation des Sapeurs-Pompiers.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle polyvalente.

Les habitants de la commune sont invités à participer nombreux à cette manifestation qui sera suivie du banquet annuel concernant les anciens de la commune âgés de 65 ans et plus, ainsi que les personnes accompagnantes qui se sont inscrites.

**S O M M A I R E**

**Page**

|   |   |
|---|---|
| - Fibre optique inauguration  | 1 |
| - Commémoration de l'Armistice  | 1 |
| - Extrait de compte-rendu :<br>Conseil Municipal du 7 avril             | 2 |
| - Compte administratif 2014   | 2 |
| - Budget communal 2015  | 2 |
| - Taxes Directes Locales 2015   | 2 |
| - Travaux prévus pour 2015  | 3 |
| - Repas des Anciens : 8 Mai   | 3 |
| - Recensement Militaire :<br>(2ème période)                             | 4 |
| - Ami(es) cavalières et<br>Cavaliers de Servaville                      | 4 |
| - Avis de la Gendarmerie :<br>Conseils de prévention contre<br>les vols | 4 |
| - Assainissement collectif :<br>La Hémaudière réunion publique          | 4 |
| - Villages Récré<br>Du 27/04 au 07/05/2015                              | 5 |

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015—EXTRAITS DE COMPTE-RENDU -

### P.L.U.I. (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

Suite à la Loi A.L.U.R. du 24 Mars 2014 rendant caduc notre P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) au 31/12/2015, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le transfert de la compétence P.L.U. à la Communauté de Communes du Plateau de Martainville, et l'ajout aux statuts communautaires de la compétence suivante à l'article 4.1.2. « aménagement de l'espace » - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

De ce fait, notre P.O.S. reste valable et opposable jusqu'en 2019.

La loi A.L.U.R. rendait obligatoire (sauf minorité de blocage) le transfert de cette compétence le 24.03.2017 aux intercommunalités.

L'état transfère, à partir de Juillet 2015, l'instruction des permis de construire aux communes.

La commune n'ayant pas cette compétence, c'est la Communauté de Communes de Martainville, en partenariat avec les communautés de communes des Moulins d'Ecalles qui créeront ce nouveau service.

Le montant de la participation financière pour Servaville-Salmonville s'élève à 5.000 € et a été budgétisée et imputée aux dépenses de fonctionnement de cette unité.

### COMPTE-ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNE

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif qui est le reflet du Compte de Gestion que nous a fait parvenir la Trésorerie, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2014 qui se soldent par un excédent global de fonctionnement de **150.776,17 €** et un déficit d'investissements de **-16.354,07 €**, soit un résultat de l'exercice de : **134.422,10 €** dont la somme sera reportée au budget primitif de 2015.

### BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à **711 008,04 €**.  
Il s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissements à **108.905,20 €**  
Après avoir pris connaissance du Budget Primitif 2015, le Conseil Municipal l'a approuvé à l'unanimité.

### TABLEAU DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les taux pour 2015 s'établissent comme suit :

|                                     |         |                                   |
|-------------------------------------|---------|-----------------------------------|
| * taxe d'habitation                 | 18.47 % | }                                 |
| * taxe foncière                     | 20.58 % | } ces taux restent identiques aux |
| * taxe foncier non bâti             | 39.38 % | } taux de 2014                    |
| * C.F.E. (ex. taxe professionnelle) | 15.95 % | }                                 |

Le Conseil Municipal a approuvé ces taux à l'unanimité.

Nous avons constaté :

- une baisse de 10.000 € de la Dotation de l'Etat au titre : « contribution de la commune au redressement des finances publiques » ;
- une augmentation de 7.000 € au titre « des dépenses sur les charges de fonctionnement du Périscolaire (Sivos) » ;
- une dépense supplémentaire de 5.000 € pour « création du service instructeur des permis de construire ;
- une dépense supplémentaire des dépenses de personnel pour : 10.000 € (garderie, animateur, entretien des locaux périscolaires, cotisations sécurité sociale, Urssaf, cotisation assurance du personnel, caisse de retraite).

### TRAVAUX PREVUS POUR 2015

|                  |  |
|------------------|--|
| <u>ETUDES</u>    | <p>- <b>C.A.U.E.</b> : chemin piétonnier R.D.62<br/>Relevé topographique R.D.62</p> <p>- <b>A.M.O. Energie</b> : étude chauffage salle polyvalente</p> <p>- P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : en partenariat avec la Communauté de communes.</p>   |
| <u>TRAVAUX</u>   | <p>- <b>Voirie par le Département</b> : confection d'enrobé à froid rue de la Briquetterie (de l'entrée du village au Monument aux Morts), identique à l'enrobé fait, rue des Rougemonts, en 2014.</p> <p>- <b>Voirie par la Communauté de Communes</b> : au programme de revêtement superficiel 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rue de l'Ancienne Abbaye : enduit superficiel monocouche 6/10 mm ;</li> <li>• chemin de la Chauvelle : enduit superficiel monocouche 6/10 mm.</li> </ul> <p>- Terrain bi-cross pour les plus jeunes ;</p> <p>- Terrain de Tennis : réfection du court par des professionnels, remplacement du grillage par les employés communaux.</p> <p>- Remplacement des éclairages du parking de la salle polyvalente (L.E.D.)</p> |
| <u>MATERIELS</u> | <p>- achat de 2 radars pédagogiques ;</p> <p>- achat de panneaux particuliers « attention aux enfants » ;</p> <p>- achat d'une table dessert pour la salle de cérémonie ;</p> <p>- achat d'une poubelle de 770 litres pour la plateforme poubelles ;</p> <p>- achat résistance du chauffe-eau 500 litres salle polyvalente.</p>  |

### REPAS DES ANCIENS : VENDREDI 8 MAI 2015

Comme chaque année, un repas est offert gratuitement à tous les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus. Les personnes intéressées doivent remplir le papillon d'inscription ci-dessous, le découper et le déposer dans la boîte à lettres de la mairie.

La participation **pour les personnes accompagnantes est de 27 euros.**

\*\*\*\*\***REPAS DU 8 MAI -DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 24 AVRIL 2015**\*\*\*\*\*

Coupon à détacher et à remettre en Mairie : inscription indispensable

**Mr et Mme** \_\_\_\_\_ **participeront au repas du 8 MAI**

**Pour les personnes seules :**

**Mr ou Mme** \_\_\_\_\_ **participera au repas du 8 MAI**

**Nombre de personnes accompagnantes**

## RECENSEMENT MILITAIRE : 2ème PERIODE 2015

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en Avril, Mai, Juin 1999 doivent se faire recenser dans leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile aux jours et heures de permanences.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ainsi que d'un justificatif de domicile.

Il est rappelé que cette démarche est obligatoire et légale et est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre seizième anniversaire.

## AMIES CAVALIERES ET CAVALIERS DE SERVAVILLE



Nous avons constaté sur les espaces verts : face au bâtiment communal, à côté de la salle polyvalente et sur l'espace Joannès Dugelay, de nombreuses traces de sabots de chevaux qui dégradent de manière significative (trous notamment), ces espaces prévus pour les loisirs des plus jeunes, créant ainsi des risques d'accident (chutes, entorses etc).

Il ne manque pas dans la région de chemins de randonnées, de bois ou de forêts pour pratiquer l'équitation ou de clubs hippiques, spécialisés dans le jumping pour satisfaire ce sport.

Alors, merci de laisser les espaces verts de la commune aux activités des plus jeunes, pour les pratiquer en toute sécurité.

## MAISONS FLEURIES



Pour participer au concours des maisons fleuries, pas d'inscription préalable. Le jury fait le tour de toutes les habitations de Servaville et des hameaux.

Si vous êtes candidats pour composer le jury, prendre contact avec Magali HERRISSON—Tél. 02.35.23.75.42

## AVIS DE LA GENDARMERIE : CONSEILS DE PREVENTION CONTRE LES VOLS

Les beaux jours sont de retour... le jardinage également... Pensez à mettre à l'abri des vues vos matériels : (tondeuses, tronçonneuses...), à verrouiller les issues portes et fenêtres des annexes.

La gendarmerie met également à disposition des applications pour smartphones (en particulier « cambriolist » disponible pour android et Apple) permettant de relever les numéros de série du matériel ce qui facilite les restitutions par les forces de gendarmerie en cas de découverte de matériel volé.

**D'autre part, petit rappel, en cas d'urgence : composez le 17 ou le 112.**

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA HEMAUDIÈRE

Une réunion publique est organisée le **MERCREDI 20 MAI 2015 à la salle polyvalente de Servaville à 18H00.**

A cette occasion, une présentation globale du projet sera effectuée et des rendez-vous pour les particuliers pourront être pris pour l'étude de chaque branchement.